

Statement

Minister for
International
Trade



Déclaration

Ministre du
Commerce
extérieur

91/28

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR L'HONORABLE MICHAEL H. WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES

ET DE LA TECHNOLOGIE,

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE PAYS-BAS - CANADA

LA HAYE (Pays-Bas)
Le 3 juin 1991

Monsieur le Président, merci. Je suis heureux de pouvoir prendre la parole devant la Chambre de commerce Pays-Bas - Canada.

Le Canada et les Pays-Bas partagent une histoire d'amitié, de coopération et de commerce dont nous pouvons être fiers. En 1950, lorsque cette Chambre a été établie, le commerce entre nos deux pays totalisait 14 millions de dollars. Il a maintenant atteint 2,1 milliards de dollars, et ne cesse de s'accroître.

Aujourd'hui, chacun de nos deux pays est un important investisseur dans l'économie de l'autre. Nos entreprises se prêtent facilement à des associations. Notre potentiel de commerce bilatéral est plus grand qu'il ne l'a jamais été.

Aujourd'hui, nos pays sont confrontés aux mêmes défis. Nous avons tous les deux reconnu la nécessité de nous adapter aux grands marchés qui nous entourent si nous voulons maintenir notre prospérité. Nous devons absolument améliorer notre compétitivité et notre productivité. Nous devons faire la transition à une nouvelle ère où prime l'industrie de haute technicité à forte intensité de connaissances.

Au Canada, nous sommes aussi confrontés au défi de renouveler constitutionnellement notre pays. Notre prospérité dépend de notre capacité de surmonter nos divisions internes - ce que nous avons toujours fort bien réussi à faire. Nous savons que les gens d'affaires et les investisseurs étrangers se sentiront rassurés si nous continuons à démontrer que le Canada est un pays fort et uni qui possède une économie dynamique et prospère.

Aujourd'hui, je voudrais vous parler de la situation économique et politique dans notre pays. Je veux que vous sachiez que le Canada est bien engagé sur la voie de la croissance économique soutenue et que nous avons la volonté politique de garder notre nation unie et de commencer le nouveau siècle plus unis et confiants que jamais.

Nous avons des problèmes, nous faisons face à des défis. Toutefois, nous ne les mettons pas de côté. Nous nous y attaquons. Notre économie, comme certaines autres, a connu la récession. Mais nous avons pris des mesures fermes pour améliorer nos résultats économiques.

Nous croyons que la reprise économique au Canada suppose essentiellement le maintien de taux d'intérêt moins élevés. À cette fin, nous avons pris certaines mesures concrètes. Nous nous sommes fixé des objectifs clairs et réalisables pour contrer l'inflation. Nous avons remis de l'ordre dans les finances publiques afin d'équilibrer le budget, et nous avons sérieusement limité les opérations du gouvernement.

J'ai confiance que nos mesures sont efficaces et que la reprise économique est en cours. En plus d'une baisse des taux d'intérêt, nous pouvons attendre une réduction de l'inflation -

qui devrait tomber de 3 % d'ici la fin de l'an prochain à 2 % dans les années suivantes. Nous connaissons un taux d'inflation moins élevé que celui des États-Unis, mais pas très différent de celui que nous avons pu obtenir jusqu'ici pendant de longues périodes. Nous prévoyons aussi pour cette année une croissance réelle de l'emploi, une hausse des dépenses de consommation, un accroissement du revenu disponible des particuliers et une intensification des mises en chantier. En d'autres mots, une plus forte croissance économique pour cette année et l'an prochain. Les dernières statistiques économiques laissent déjà croire à une reprise.

Nous avons accompli passablement de choses ces dernières années. Nous avons aboli une taxe sur les ventes des fabricants qui défavorisait nos exportateurs. Nous avons axé notre régime d'assurance-chômage sur le recyclage. Nous avons actualisé notre politique de la concurrence. Nous avons déréglementé les secteurs de l'énergie et du transport et réformé celui des institutions financières. Nous avons ouvert notre économie : l'Agence d'examen de l'investissement étranger a été remplacée par une agence de promotion de l'investissement étranger. Nous avons privatisé ou éliminé 24 sociétés d'État, réduit la fonction publique fédérale de 90 000 employés et rationalisé presque tous les ministères et organismes fédéraux.

Mais la mesure la plus importante que nous avons prise pour améliorer notre économie a évidemment été notre Accord de libre-échange avec les États-Unis.

La libéralisation du commerce est essentielle au renouveau économique. La libéralisation du commerce renforce la concurrence. La concurrence abaisse les prix à la consommation et force les entreprises et les industries à rationaliser leurs opérations et à accroître leur compétitivité. Les économies d'échelle s'en trouvent accrues, et les coûts de fabrication, réduits.

Notre Accord de libre-échange avec les États-Unis est appliqué sur une période de 10 ans. L'expérience est jusqu'à maintenant fort positive. Permettez-moi de vous mentionner certains faits.

Lorsque nous avons négocié l'Accord, nous savions que certaines entreprises canadiennes pourraient vouloir accélérer les réductions tarifaires et s'adapter plus tôt que plus tard. C'est pourquoi l'Accord nous permet d'accélérer la réduction de certains droits de douane si les industries le demandent et les deux pays y consentent.

Pendant les discussions qui ont précédé la première série de réductions tarifaires, des centaines d'entreprises canadiennes nous ont dit qu'elles étaient prêtes à livrer concurrence et qu'elles ne voulaient pas attendre. Nos deux pays ont donc

accélééré la réduction des droits de douane applicables à plus de 6 milliards de dollars d'échanges bilatéraux. Pendant la deuxième ronde de discussions, un plus grand nombre d'entreprises ont présenté des demandes. En juillet de cette année, nous accélérerons la réduction des droits applicables à un autre 2 milliards de dollars d'échanges bilatéraux.

En 1988, juste avant la conclusion de l'Accord de libre-échange, le Canada enregistrait des sorties nettes d'investissements directs totalisant 2,5 milliards de dollars. En 1990, le poste des investissements directs se soldait par des apports nets de 4,3 milliards de dollars. Notre excédent commercial avec les États-Unis s'est accru, passant de 14 milliards de dollars en 1988 à 17 milliards en 1990. Une partie de cette croissance des exportations a été observée dans le secteur des articles manufacturés -- comme les appareils électriques et le matériel roulant -- et dans celui des produits de haute technicité -- comme le matériel aérospatial, les équipements scientifiques et les instruments professionnels.

Malheureusement, les fermetures d'usines et les pertes d'emplois reçoivent plus de publicité que les nouveaux investissements et les exportations accrues. Mais les cas de réussite grâce au libre-échange sont réels. Et ils seront plus nombreux au fur et à mesure que l'économie sortira de la récession. Ces réussites prépareront des secteurs industriels forts et adaptables.

Nombre d'entreprises canadiennes profiteront de l'Accord dans les huit années qui restent à sa période de mise en oeuvre. Les Européens qui investissent au Canada peuvent maintenant s'attendre à partager ces réussites.

C'est pour les mêmes impératifs économiques, qui nous ont amenés à négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis, que nous avons engagé de nouvelles négociations avec ceux-ci et le Mexique en vue de créer une zone nord-américaine de libre-échange.

Une fois en place, la zone nord-américaine de libre-échange constituera un marché de 360 millions de consommateurs dont le produit intérieur brut (PIB) total dépassera 6 billions de dollars américains. Il s'agira d'un marché plus vaste que celui de la CE. La valeur du commerce trilatéral dépasse déjà 250 milliards de dollars américains par année. Une libéralisation commerciale de cette envergure aura des effets dans le monde entier. Entre autres avantages, elle fera de l'Amérique du Nord un marché plus vaste, plus solide et plus dynamique pour les biens et services européens.

Tout comme le programme de 1992 et la création d'une zone économique européenne n'entraîneront pas l'établissement d'une «forteresse européenne», la zone nord-américaine de libre-échange

ne sera pas un bloc fermé aux échanges avec les autres régions. Les Européens qui décident de commercer avec le Canada peuvent être assurés que nous maintiendrons notre orientation fondamentale concernant le commerce mondial. Nous ne pouvons pas nous permettre des blocs économiques. Notre accord avec les États-Unis, nos négociations avec le Mexique et nos engagements à l'égard du GATT et de la conclusion de l'Uruguay Round, voilà autant de faits qui témoignent de notre volonté de promouvoir la libéralisation du commerce dans le monde entier.

Après avoir pris les mesures macro-économiques nécessaires pour permettre au Canada de connaître une croissance économique soutenue, le gouvernement se concentre maintenant sur la compétitivité de notre pays à l'échelle internationale. Nous allons examiner attentivement notre performance dans les domaines de la formation de notre main-d'oeuvre, de l'éducation, de la recherche et de la technologie, etc., pour nous assurer que notre infrastructure économique a tout ce qu'il faut pour accroître notre compétitivité. Nous nous appliquons davantage à déceler et à éliminer les obstacles au commerce interprovincial.

Nous envisageons également d'apporter des changements fondamentaux à notre société pour que l'accroissement de la compétitivité sous-tende notre action en matière d'éducation et de formation ainsi qu'une vaste gamme de politiques économiques et sociales. Nous chercherons à obtenir la collaboration des entreprises, de l'industrie et des syndicats.

L'accroissement de la compétitivité et le renforcement de la croissance économique revêtent une importance particulière à ce stade-ci de l'histoire du Canada. Une économie forte redonnera aux Canadiens confiance en eux. Elle ranimera notre sentiment de fierté, améliorera nos perspectives d'avenir et nous donnera l'assurance dont nous avons besoin pour renouveler notre confédération.

Pour revenir à nos intérêts communs, je tiens à dire que je suis sûr que nos liens économiques et politiques solides avec les Pays-Bas se resserreront dans le siècle à venir. Nous avons une tradition de coopération et de commerce sur laquelle nous pouvons faire fond.

Nos relations commerciales sont pratiquement exemptes d'irritants. Les Pays-Bas offrent aux exportateurs, importateurs et investisseurs canadiens une économie forte, une situation stratégique, une infrastructure bien développée, notamment sur le plan des transports, ainsi qu'une main-d'oeuvre instruite qui parle plusieurs langues. Il n'est pas étonnant que 50 sociétés canadiennes se soient établies au Pays-Bas, où elles ont investi plus d'un milliard de dollars. Je suis vivement conscient que la valeur des investissements néerlandais directs au Canada se monte

à près de 3,5 milliards de dollars et que les Pays-Bas constituent notre cinquième source d'investissements directs.

Les exportations canadiennes vers les Pays-Bas ont progressé de 500 millions de dollars depuis 1986 et se sont établies à 1,4 milliard de dollars l'an dernier. Bien qu'il s'agisse surtout de matières premières, le Canada vend maintenant aux Pays-Bas pour un demi-milliard de dollars de produits manufacturés chaque année.

Le Canada importe des Pays-Bas des produits agricoles, des produits chimiques, des machines, du matériel électrique et électronique, des métaux et des minerais et d'autres produits, pour une valeur de 721 millions de dollars en 1990. Les Pays-Bas ont toujours compté parmi les destinations préférées des touristes canadiens, et maintenant, de plus en plus de Néerlandais visitent le Canada, soit 93 000 l'an dernier.

Les entreprises canadiennes considèrent depuis longtemps les Pays-Bas comme la porte du marché européen, et ce, plus que jamais, étant donné l'intégration économique de l'Europe. Dans un proche avenir, les entreprises de nos deux pays créeront peut-être des coentreprises pour exploiter les nouveaux débouchés offerts en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Nos deux peuples sont amis. Nous sommes bien placés pour commercer. Le Canada et les Pays-Bas sont tous deux d'excellents endroits où investir. Nous avons des sociétés qui ont tout ce qu'il faut pour créer des partenariats et des entreprises stratégiques. Nous avons tout à gagner d'une coopération économique plus étroite.

Les Canadiens sont impressionnés par les changements qui se produisent actuellement en Europe et par la part qu'y prennent les Pays-Bas. Votre pays est un interlocuteur important pour diverses questions économiques, commerciales et autres d'intérêt commun. Il fait valoir fermement une position modérée au sein de la Communauté européenne en se prononçant contre l'accroissement des subventions et du protectionnisme, en appuyant l'adoption d'une attitude positive par la CE à l'Uruguay Round et en préconisant la création d'une Europe intégrée ouverte au commerce avec des tiers. Comme les Pays-Bas se préparent à assumer la présidence de la Communauté pour la deuxième moitié de 1991, nos deux pays collaboreront encore plus étroitement, surtout compte tenu de la Déclaration transatlantique que le Canada et la Communauté ont signée en novembre dernier.

Le Canada a adopté une attitude positive à l'égard d'Europe 1992. La CE constitue notre deuxième marché d'exportation après les États-Unis. C'est une source essentielle d'investissements étrangers pour notre pays. En 1990, les Européens ont investi

30 milliards de dollars au Canada. Les Canadiens, quant à eux, ont investi plus de la moitié de cette somme en Europe, soit 18 milliards, tout en comptant moins de 10 % de population. En tant que partenaire économique de l'Europe, le Canada estime que le programme de 1992 mènera à la création d'un marché plus vaste, plus solide et plus dynamique qui offrira de nouveaux débouchés aux exportateurs canadiens.

Dans le cadre de son programme *Horizon le monde*, notre gouvernement a pris des mesures concrètes pour encourager les entreprises et l'industrie canadiennes à profiter des nouvelles possibilités qui se font jour en Europe. Nous avons publié une série d'études sur l'impact de 1992 sur différents secteurs de l'économie canadienne. Nous avons tenu diverses conférences et séminaires, auxquels étaient invités des conférenciers européens, pour nous assurer que les Canadiens sont au courant des faits relatifs au marché unique de 1992. Nous avons parrainé de nombreuses missions commerciales dans les pays de la CE, et facilité la participation des entreprises canadiennes à des salons tenus dans diverses régions de l'Europe. De plus, nous nous sommes employés à encourager les coentreprises entre entreprises canadiennes et européennes.

Par exemple, en avril dernier, à Amsterdam, nous avons parrainé le *Carrefour Canada - Pays-Bas 91*. Grâce à cette manifestation, nous avons fait connaître 39 nouvelles sociétés canadiennes aux Pays-Bas. Les représentants de ces entreprises, spécialisées dans le matériel et le logiciel, la micro-électronique, les instruments et les télécommunications, ont rencontré ceux des sociétés néerlandaises correspondantes dans le cadre de rendez-vous individuels. Quelque 190 sociétés néerlandaises ont participé à l'événement. Nous prévoyons qu'il en résultera des ventes importantes dans un proche avenir.

Le désir de libéralisation du commerce qui a inspiré l'initiative de 1992 doit également revitaliser les négociations de l'Uruguay round. Par suite de la prolongation de la procédure accélérée aux États-Unis, il est maintenant possible de conclure ces négociations.

Les objectifs du Canada en ce qui concerne l'Uruguay Round n'ont pas changé depuis le début des négociations. Nous souhaitons endiguer la vague protectionniste et garder ouverts les canaux commerciaux actuels. Nous voulons obtenir une réduction des barrières tant douanières que non douanières. Nous voulons établir de nouvelles règles pour le commerce agricole. Nous voulons accroître la sécurité d'accès aux marchés en établissant des disciplines plus strictes sur les mesures de protection d'urgence et les subventions. Nous voulons renforcer le système du GATT ainsi qu'établir de nouvelles règles pour le commerce des services, les aspects de la propriété intellectuelle liés au

commerce et les mesures d'investissement se rapportant au commerce.

Nos pays partagent un grand nombre de ces objectifs. Si nous faisons preuve d'une volonté politique suffisante, nous pourrions éliminer les derniers obstacles aux négociations et conclure un accord dont tous les pays profiteront. Toutefois, il nous faut cette volonté politique maintenant pour relancer les négociations. En assumant la présidence de la CEE, les Pays-Bas ont une occasion unique de fournir le leadership nécessaire. Je presse vos dirigeants politiques de saisir cette occasion.

L'Europe vit actuellement une période extrêmement stimulante. La mise en place du marché unique constituera un des principaux événements de l'histoire de la libéralisation du commerce. Par ailleurs, la Communauté accomplit des progrès impressionnants dans le dossier de l'union économique et monétaire, et elle négocie avec détermination la création d'une zone économique commune avec les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ainsi que de nouveaux accords commerciaux avec la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

Le Canada assiste avec admiration aux initiatives de l'Europe et voit poindre une nouvelle ère de croissance et de prospérité. En tant que partenaire commercial et allié de longue date, notre pays espère continuer d'avoir part au succès des Pays-Bas.